



Mercredi 12.01.11 | 44e année | No 1

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Le nouveau Neuchâtel

Construire ensemble l'agglomération du Littoral neuchâtelois, tel est l'objectif annoncé par le Conseil communal de Neuchâtel et proposé aux communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, Peseux, St-Blaise, La Tène et Valangin.

Utopie ou réalité?

Utopie oui, dans le sens premier du terme, à savoir la création d'une société idéale. Peut-on encore dans un monde qui évolue à une vitesse déconcertante seulement imaginer faire du surplace? Ne devrait-on pas imaginer une entité nouvelle et originale qui fasse la part belle à la démocratie de proximité?

Réalité oui aussi, car seules, y compris notre Ville, les communes ne peuvent plus faire face aux enjeux de ce siècle. Songez aux questions d'aménagement du territoire, de transports, de développement urbain coordonné pour l'habitat, l'artisanat et l'industrie... Il convient désormais de régler les problèmes de notre temps ensemble avec des communes partenaires qui le voudront bien.

Il s'agit, dans les meilleurs délais, d'unir nos forces pour assumer ces nouvelles responsabilités et ainsi positionner l'agglomération du Littoral neuchâtelois dans une vision d'avenir pour embrasser ce Nouveau Monde qui frappe à notre porte.

Nous comptons sur les communes voisines et proches pour construire ensemble une société prometteuse et consolider ainsi la qualité de vie des habitants de ce coin de pays auquel nous sommes attachés.

Le Conseil communal



Les Conseils communaux de huit communes du Littoral neuchâtelois réfléchissent ensemble à la construction de l'agglomération.

Un avenir commun

Les Conseils communaux de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise, La Tène et Valangin entendent développer leurs collaborations et construire ensemble l'agglomération du Littoral neuchâtelois.

Réunis lundi à Marin, les exécutifs de ces huit communes ont nommé un comité de pilotage chargé d'aller de l'avant et d'étudier l'opportunité de collaborations renforcées pouvant aller jusqu'à la fusion. Dans un contexte où chaque collectivité s'interroge sur son avenir institutionnel, ces exécutifs veulent assumer leurs responsabilités envers leurs concitoyens et prendre leur destin en main. Pour ce faire, ils envisagent de se rapprocher afin de se donner les moyens de leurs actions et de pouvoir répondre aux défis de plus

en plus complexes auxquels les communes sont confrontées.

Définir un projet commun

Le comité de pilotage comprend deux conseillers communaux par commune ainsi que l'administrateur ou le chancelier. Pascal Sandoz, Daniel Perdritz et Rémy Voirol y représentent la Ville. Sa première tâche consistera à réaliser une étude stratégique visant à identifier un projet de société commun pour tout ou partie des huit communes représentées. Il examinera également, pour chaque commune, les avantages, les inconvénients, les opportunités et les risques d'une fusion.

Démocratie de proximité

Les 24 membres du comité de pilotage traiteront des aspects budgé-

taires, des finances et de l'organisation du nouveau Neuchâtel. Ils se pencheront également sur les aspects institutionnels et examineront plus particulièrement le projet de démocratie de proximité proposé par Corcelles-Cormondrèche, un projet qui vise à donner une importance particulière et une certaine indépendance aux quartiers.

Réflexions parallèles

Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, engagées dans un processus similaire avec les communes de l'Entre-deux-Lacs, précisent laisser ouvert à ce stade leur choix définitif. De son côté, Valangin participe au comité de pilotage mais entend poursuivre simultanément la réflexion avec les communes du Val-de-Ruz. (pn)



Le Service des parcs et promenades lance sa campagne d'abattage d'arbres 2011.



L'Ensemble symphonique de Neuchâtel se produira dimanche au Temple du Bas.



La revue annuelle de littérature et de poésie « Nomades » sort son troisième numéro.

Année intermédiaire

séances d'informations

- Pour les jeunes sortant de l'école obligatoire
- Apprendre l'allemand en Suisse orientale
- Acquérir de l'expérience professionnelle (stage)
- Parfaire les connaissances scolaires acquises
- S'assurer d'une place d'apprentissage

Soirées d'information:

Lausanne, Buffet de la Gare
mercredi 09.02.2011 19h30
mercredi 11.05.2011 19h30
mercredi 08.06.2011 19h30

Neuchâtel, Buffet Espresso, Gare
jeudi 17.03.2011 20 heures

Ortega Schule: 021 866 66 36 ou 079 754 34 37
www.anneeintermediaire.ch

CADEAU UNE BOUTEILLE DE VIN **NOTRE FORCE** **CANAPÉ-LIT DE LUXE 130 FR**
PRIX - QUALITÉ - PROPRIÉTÉ

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHÈTENT CHEZ NOUS
LE LUXE - LE CONFORT - LE HAUT DE GAMME

50% LA QUALITÉ DU SOMMEIL POUR TOUTE LA FAMILLE
MATELAS DE GRANDES MARQUES
"MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER"
TOUTES DIMENSIONS SPÉCIALES SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

CHAUSSURES ITALIENNES 100% CUIR FEMME+HOMME 25 FR

MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX ♦ FAILLE-HIT
LES MOINS CHERS DE SUISSE
GRAND CHOIX DE LEGUMES FRAIS DU JOUR 5H. LE MATIN

GRANDE MARQUE DE CHOCOLATS LA BOÎTE 3 FR AU LIEU DE 6.90 FR

MATHOD ST-SULPICE MEYRIN Daniel Bollen CAPITAL - CONFIANCE
entre Orbe/Yverdon Rte Cantonale Lausanne/Morges Ch. du Grand Puit Bois du Lan

GRANDE MARQUE THE FROID 95 CTS 40 CTS
7UP ORANGE 1L 1.40 FR 50 CTS

LIVRAISON GRATUITE 12 CAMIONS A VOTRE SERVICE

Dans ce numéro

Logements aux Cadolles

Le Conseil général se prononcera lundi sur un rapport de l'exécutif concernant les conditions de mise à disposition du site des Cadolles. Le projet immobilier permettra de construire un ensemble résidentiel respectant la mixité sociale.

Page 8

Microcity

La Ville de Neuchâtel a remis lundi le terrain qui servira à la réalisation du projet Microcity à l'Etat. Les travaux de déconstruction de l'ancien collège de la Maladière se sont terminés dans les délais avant Noël.

Page 9

Nouveau Bureau

Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel a récemment élu son nouveau Bureau. Jasmine Herrera, Jim Sordet et Antoine De Montmollin ont respectivement été élus présidente, vice-président et trésorier du PJNE.

Page 10

Vœux des présidents



Catherine Loetscher Schneider, présidente du Conseil général et Daniel Perdrizat, président de la Ville de Neuchâtel présentent leurs bons vœux à la population. Les habitants de la cité sont invités à profiter du Millénaire.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la Ville paraîtra mercredi 19 janvier 2011.

Le Service des parcs et promenades lance sa campagne 2011 d'abattage d'arbres



Ce tilleul, situé dans la cour du collège des Parcs, figure sur la liste d'abattage 2011. Son tronc sera conservé pour la faune.

Vingt-six arbres à abattre

Un alignement de plusieurs tilleuls surplombe les hauts de la ville de Neuchâtel à proximité de la piste de course du Chanet. Depuis le 23 décembre, sept de ces spécimens sont ornés d'une croix rose fluo. Devant eux, une pancarte indique qu'ils seront coupés dans le cadre de la campagne d'abattage d'arbres 2011 et remplacés cet automne. Dix-neuf autres arbres du domaine public communal connaîtront le même sort. Les travaux de coupe commenceront le 17 janvier et prendront fin au début du mois de mars. La taille des arbres d'alignement a déjà commencé.

Les 26 arbres concernés par cette campagne seront abattus pour diverses raisons. Sécheresse, sécurité ou esthétique sont autant de facteurs qui obligent les Parcs et promenades à se séparer de ces végétaux.

Liste des abattages

Le Service des parcs et promenades établit chaque année une liste des abattages d'arbres situés hors de la forêt. « Cette liste comprend uniquement des arbres du domaine public », précise Jean-Marie Boillat, chef des Parcs et promenades. La campagne 2011 est plutôt mince par rapport à celles des années précédentes. Ce

faible nombre s'explique par les intempéries de 2009. Cette année-là, 121 arbres ont été abattus. Septante d'entre eux avaient été déracinés ou abîmés suite aux conditions météorologiques. « Durant ces dix dernières années, nous avons abattu en moyenne 71 arbres par an », indique le chef du service. « Pour les plantations, la moyenne annuelle des neuf dernières années s'élève à 96 arbres ».

Un tronc sauvé par un pic

La cour du collège primaire des Parcs compte une rangée de tilleuls. L'un d'entre eux figure sur la liste d'abattage 2011. Cet arbre possède de lourdes têtes de chat – sorte de boules protubérantes – et la sécheresse a attaqué ses branches. Ces dernières menacent de tomber et ceci dans un endroit très fréquenté. Un pic a élu domicile dans ce tilleul. Le tronc sera donc conservé pour permettre au volatile ainsi qu'à la faune environnante de continuer à s'y abriter.

Dégâts et vandalisme

Chaque abattage d'arbre – peu importe qu'il se déroule dans le domaine public ou celui du privé – doit faire l'objet d'une demande. En 2010, le Service des parcs et promenades en a reçu 62. Ce sont 118 arbres

qui ont été abattus sur le domaine privé. « Dans le courant de l'année, nous devons parfois abattre des spécimens qui ne figurent pas sur notre liste », ajoute Jean-Marie Boillat. « Il s'agit d'arbres qui ont subi des dégâts volontaires ou non ». A titre d'exemple, l'incendie d'une caravane a détruit deux platanes aux Jeunes-Rives. Le Service les a remplacé par de jeunes arbres. « L'un d'eux a été cassé volontairement durant le week-end de la Fête des vendanges », précise le chef.

Abattre pour replanter

Les Parcs et promenades veillent à remplacer les arbres abattus par de nouveaux spécimens. Sept tilleuls seront plantés cet automne au Chanet pour remplacer ceux qui seront prochainement abattus. Le Service doit choisir judicieusement l'essence des arbres. Dans l'idéal, la ville de Neuchâtel devrait compter en tout cas dix espèces d'arbres différentes. Une même essence ne devrait pas dépasser les 10% de représentation. « Pour le moment, la commune compte encore trop de platanes », conclut Jean-Marie Boillat. (ak)

La liste d'abattage 2011 est disponible sur www.2000neu.ch. Renseignements au 032 717 86 60.



Le troisième concert de la saison de l'ESN est à découvrir dimanche au Temple du Bas

La création sous toutes ses formes

L'Ensemble symphonique de Neuchâtel (ESN) se produira dimanche à 17 heures au Temple du Bas. Dirigé par Alexander Mayer, l'orchestre accompagnera la flûtiste Maarika Järvi sur des œuvres de Joseph Haydn, René Eespere, Darius Milhaud et Wolfgang A. Mozart. Ce concert abordera la thématique de la création déclinée sous des formes complémentaires.

L'ESN a vu le jour en juillet 2008 de la fusion des deux orchestres de la ville de Neuchâtel. Il est l'unique orchestre symphonique professionnel du canton de Neuchâtel. Son but est de présenter la musique à un large public à Neuchâtel comme en Suisse et même à l'étranger. L'ESN est un orchestre au service de toute la communauté. Stages, ateliers, rencontres et répétitions ouvertes sont autant d'actions concrètes mises sur pied par l'ESN pour que les jeunes puissent découvrir l'univers de la musique.

Programme

L'ensemble donnera le troisième concert de sa saison autour du thème de la création. Cette thématique sera abordée selon plusieurs formes. Les musiciens joueront deux symphonies : «Le Feu» de Haydn et «Jupiter» de Mozart. Le public sera ensuite confronté à une œuvre du compositeur estonien René Eespere. Ce «concerto pour flûte et orchestre»



L'Ensemble symphonique de Neuchâtel donne un concert dimanche au Temple du Bas.

• Photo: Pierre-William Henry

plongera les spectateurs dans un univers particulier où la musique permet d'explorer le rapport social entre l'individu et le collectif. L'ESN jouera ensuite «La Création du Monde» de Darius Milhaud. Le compositeur y voit un atelier d'étudiants du Conservatoire lui répondre par une création réalisée en regard de l'œuvre.

Une flûtiste chevronnée

Maarika Järvi se produira dimanche en compagnie de l'ESN. Née en Estonie, elle commence la flûte à l'âge de douze ans. Elle suit ses études au Conservatoire de Boston, aux Etats-

Unis, puis à New England où elle obtient un Bachelor of Music. La flûtiste décrochera également un Master à l'Université de Carnegie Mellon. Elle y était à la fois élève et assistante de Julius Baker, première flûte soliste de l'Orchestre symphonique de New-York durant deux ans. Maarika Järvi a joué pendant près de dix ans en tant que première flûte soliste de l'Orchestre de la radio-télévision espagnole. Elle est actuellement membre d'ensembles musicaux contemporains à New-York et se produit également dans des concerts de chambre comme soliste. (ak)

Concert de l'ESN: dimanche 16 janvier à 17 heures au Temple du Bas. Réservations à la billetterie du Strapontin au 032 717 79 07. Renseignements sur www.esn-ne.ch.



TRANSform

L'ESN propose plusieurs ateliers dans le cadre de sa saison 2010-2011. Le projet sOuNd prévoit un atelier spécifique en marge de chacun des cinq concerts de cette saison pour permettre d'amener l'orchestre vers des publics diversifiés. Cette troisième expérience s'intitule TRANSform. Une classe du lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds a participé à cette forme de création sonore collective. Les élèves ont travaillé sur la base de «La Création du Monde» de Darius Milhaud. Ils se sont interrogés sur plusieurs notions de manière à construire ensemble un objet symbolique qui leur permette de se plonger concrètement dans le sonore. Un animateur-compositeur et deux musiciens de l'ESN ont encadré les élèves durant cinq séances de 2 heures. Les jeunes gens présenteront leur travail dimanche 16 janvier à 16h15 au Temple du Bas. Entrée libre.



Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Dès le 30 janvier 2010, legs Yvan et Hélène Amez-Droz. Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 27 mars, exposition «Séries, suites, variations», cycles d'estampes de la collection des arts plastiques de 1500 à aujourd'hui. Jusqu'au 3 avril, exposition Gérald Comtesse – 50 ans de peinture.



Mardi 18 janvier à 12h15, mardi du musée. Un tableau de Monet et un pastel de Guillaumin dans le legs Amez-Droz: deux œuvres témoins de la naissance de l'impressionnisme. Visite commentée par Lucie Girardin-Cestone.

Galerias de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel – CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 16 janvier, exposition des frères Chapuisat: Avant-post. Ouvert du me au di de 14 à 18 heures, jeudi de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 20 mars, exposition «L'esprit Dürrenmatt». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), du 16 janvier au 13 février, exposition Marianne Du Bois». Ouvert ma-ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Vernissage, samedi 15 janvier à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 13 février, exposition Mathys, peintures et sculptures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 29 janvier: «La route de soi», exposition de David Froidevaux, techniques mixtes, collages et acryliques. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures et sur rendez-vous au tél. 079 255 03 08.

Concerts

Salle des Pasteurs (escaliers de la Collégiale 3), jeudi 13 janvier à 20 heures, les concerts de Camille. Concert avec Martin Lucas Staub, piano, Angela Golubeva, violon et Sébastien Singer, violoncelle. Œuvres de Schumann et Mendelssohn. Présentation des vins par André Crelier. Dégustation. Prix: Fr. 25.-/15.-. Réservations: www.lesconcertsdecamille.ch

L'actualité culturelle

Les suites d'un premier lit



Le Théâtre Tumulte présente jusqu'au 16 janvier, une comédie en un acte: *Les suites d'un premier lit*, d'Eugène Labiche (photo: Nicolas Bonneau). «Un jeune père de vingt-neuf ans, veuf et célibataire se retrouve avec sa belle-fille Blanche, une vieille fille peu gracieuse à marier, de vingt ans son aînée: c'est elle la suite d'un premier lit. L'histoire de son premier mariage,

de sa défunte épouse à l'âge plutôt mûr est révélée sous la forme d'un mélodrame pur style. Ce jeune père qui souhaite tant se remarier, collectionne les fiancées épouvantées à l'idée de devenir la belle-mère d'une belle-fille de... quarante-huit ans et mesurant un mètre soixante-dix-huit...».

Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, jeudi 13, vendredi 14, samedi 15 janvier à 20h30, dimanche 16 janvier à 17 heures. Réservations: tél. 032 730 69 88 ou theatre@tumulte.ch - www.tumulte.ch

Découverte autour de la flûte

Dans le cadre de la cinquième journée autour de la flûte organisée au Conservatoire par l'Association romande des flûtistes, l'orchestre de flûtes traversiè-

res neuchâtelois Flûo dirigé par Laure Franssen et Barbara Minder, propose ce samedi, un atelier découverte d'orchestre de flûtes.

Destiné en priorité à des flûtistes amateurs de tout âge, cet atelier se déroulera en deux phases. De 9h45 à 12h30 aura lieu une répétition, avec pour but de (re)découvrir le plaisir de jouer en orchestre de flûtes. Il sera possible de jouer aussi avec les autres flûtes (piccolo, alto et basse).

Un concert-reflet pour partager avec le public ce qui aura été préparé pendant l'atelier sera donné de 13h30 à 14 heures.

Si vous êtes flûtiste inscrivez-vous donc sans tarder. Si vous ne l'êtes pas, venez découvrir le résultat de cet atelier lors du concert-reflet.

Conservatoire de musique, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, samedi 15 janvier. Prix: Fr. 10.-. Informations et inscriptions: www.barbaraminder.ch/Fluor

Atelier de l'imaginaire

A partir du 15 janvier, l'atelier de l'imaginaire propose un cours supplémentaire le samedi matin de 10 heures à 11h30.

Ouvert au jeu de peindre en groupe où tous les âges se côtoient, l'atelier de l'imaginaire est un lieu qui aide à l'harmonie de la vie quotidienne. Enfants, petits et grands retrouvent ou découvrent un tracé naturel qui est le leur, dans une ambiance de non jugement bénéfique à l'expression et à la création.

De janvier à fin juin, le public pourra opter pour une séance hebdomadaire, le mercredi de 14h30 à 16 heures, le jeudi de 18 heures à 19h30 ou le samedi matin.

Informations et inscriptions auprès de: Pilar Bravo, tél. 032 725 10 05.

La revue d'art et de poésie «Nomades» nous emmène à la découverte de paysages inconnus

Voyage initiatique

Pour sa troisième livraison, la revue «Nomades» nous emmène en voyage aux confins de paysages intérieurs et nous invite à jeter l'ancre pour mieux larguer les amarres et nous évader à travers l'art et la poésie vers des terres inconnues. Subtile, délicat et beau à la fois!

Paru en décembre, le troisième numéro de *Nomades* propose de la poésie, avec Samira Zoubiri, Jonathan Wenger, Louis-François Delisse, et de la prose poétique, avec Mauro Placi. On découvre aussi dans ce très beau numéro des textes d'universitaires sur les croisades et les pèlerinages au Moyen-Age (Alain Corbellari) et une incitation à un voyage initiatique, dans le passé ou le futur, à la découverte des origines du monde, de la vie, de l'homme (Anne-Françoise Perrotet). Sans parler des exploits de Plume d'Henri Michaux. L'entier de la revue est illustré par les volutes de fumée figées de Diego Placi et les superbes gravures surréalistes de Bertil.



Un visage croqué par Diego Placi, artiste et membre du comité de rédaction de «Nomades». • Photo: sp

Littérature et poésie

Fondée en 2008 à Neuchâtel par un groupe en quête de nouveaux horizons, *Nomades* est une revue de littérature et de poésie à parution annuelle, dont le but est la recherche, la mise à l'épreuve et la divulgation du beau sous toutes ses formes. La revue paraît sous la forme

d'un cahier relié de grand format, illustré, et imprimé sur un papier de choix. Toute l'attention est portée aussi bien sur la qualité du recueil que sur l'objet artistique en lui-même. Les trois numéros publiés à ce jour par *Nomades* sont disponibles sur internet à l'adresse www.revuenomades.ch.

Amoureux du beau

L'équipe de rédaction se compose de Samira Zoubiri, Silise Oriol ainsi que de Diego et Mauro Placi. Ces amoureux du beau cherchent à s'engager «au plus profond de l'éperdu, de l'amour et du réel, au cœur de l'énigme qui a cours entre l'être et le néant». Ils avouent se vouer corps et âme «à la quête alchimique de la pierre philosophale, dans les terres fertiles, vivifiantes mais combien périlleuses de la poésie». Et c'est assez réussi au point que l'on souhaite à ces esprits délicats de lever l'ancre et d'en retrouver un peu, de l'encre, pour nous concocter un quatrième numéro.

Chronique culturelle



Roturières

On l'annonce comme l'un des événements les plus médiatisés de l'année! Le mariage du prince William, petit-fils de la reine Elizabeth, et de Kate Middleton le 29 avril à l'abbaye de Westminster sera suivi par plus d'un milliard et demi de téléspectateurs... Si l'union du futur roi d'Angleterre avec une belle roturière apparaît comme un mariage d'amour, tel n'est pas le cas de ceux célébrés dimanche au Passage. Vespetta y a séduit en direct le riche et naïf Pimpinone (dans l'œuvre du même nom composée par Telemann en 1725). Par pur opportunisme et esprit de lucre... Avec l'argent de ce barbon désormais son mari, elle se paie la belle vie hors du domicile conjugal. Quant à Serpina, la soubrette qui deviendra maîtresse (dans la *Serva padrona* de Pergolese créée à Naples en 1733), elle met à profit sa jeunesse et l'avarice de son maître pour conclure un beau mariage qui améliore son statut social. L'Opéra de Lausanne a eu la bonne idée de s'arrêter à Neuchâtel pour y présenter ces deux œuvres pleines de fraîcheur et de bonne humeur. Un succès!

Patrice Neuenschwander

NOUVEAU

27.-



*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «**Des balades à croquer**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Un geste pour l'environnement...

Pierre-Olivier Aragno



La pause entre Noël et Nouvel-An ne l'est pas pour tous! Nos intestins sont mis à rude épreuve. Volailles, victuailles, ripailles et toute la valse des douceurs qui les accompagnent, se rencontrent, se mélangent dans notre régime festif.

Passé le cap des papilles, ces amalgames hétéroclites commencent alors une transhumance parfois traumatisante dans les circonvolutions de nos propres conduites internes avant que les boyaux en ciment du réseau d'assainissement de la commune prennent le relais à quelques mètres sous nos pieds. Ce magma biologique brunâtre s'insinue alors dans notre sous-sol, se fauflant discrètement et silencieusement au gré des irrégularités du terrain dans un gigantesque dévaloir tubulaire avant un plongeon dans un grand bouillon... Un gigantesque bain à bulles digne des meilleurs centres de thalassothérapie.

Une armée de microscopiques baigneurs entament alors un autre festin, se délectant de cette soupe



«blended» aux mille parfums... Cette activité génère un autre produit... du biogaz inodore (si... si!)... du méthane diront certains.

Ce processus multiplié par chaque habitant de la commune crée un flux continu de matières en direction de cette usine biologique nommée

station d'épuration. Cette digestion contrôlée a produit en 2010 18,25 m³ de gaz par habitant, soit un volume total de 726'604 m³ de gaz. Cette production a permis de générer 1'116'322 kWh d'électricité soit la majeure partie de la consommation d'énergie de la STEP. Elle permet

également de couvrir la totalité de la chaleur des locaux de la station d'épuration et même une partie des besoins de locaux de la patinoire tout proche.

Alors n'hésitez plus... malgré les belles promesses de régime, faites un geste pour l'environnement!

P.-O. A.



La Ville jeune

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), samedi 15 janvier à 17 heures: «L'ogrelet», de Suzanne Lebeau. Théâtre jeune public dès 7 ans, par la Cie Le Magnifique Théâtre (Lausanne). Durée: 60 minutes. Prix des billets à la caisse: enfant: Fr. 12.-, adulte Fr. 17.-. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.cccn-pommier.ch

Basketball
Mardi 18 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 20h, Jump Union Neuchâtel-STB Bern-Giants, LNB.

Hockey sur glace
Samedi 15 janvier, patinoires du Littoral, 20h, Université Neuchâtel-Düdingen, LNB.

Volleyball
Samedi 15 janvier, halle B, salle N° 4 de la Maladière, 16h, NUC III-VBC Val-de-Travers II, F2.

Dimanche 16 janvier, halle B, salles N° 4 et 5 de la Maladière, 14h30, NUC II-VBC Smile, ILN.

Dimanche 16 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 17h30, SAGRES NUC-Hôtel Cristal VFM, LNA.

Unihockey
Samedi 15 janvier, halle A, salles N° 1 à 3 de la Maladière, 18h, FSG Corcelles-Cormondèche-UHT Arni, M21.

Handball
Samedi 15 janvier, halle de sport de la Riveraine 1 à 3, 13h, HBC Neuchâtel-Espace handball, FU18-M.

Patinoires du Littoral
(du 13 au 19 janvier)

Piste principale
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.

ve: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h hockey libre.

di: 13h45-16h30 public.
lu: -
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public.

me: 14h15-16h45 public, 14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa: 13h45-16h public.

di: 10h15-11h45/13h45-16h public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.



Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis: juniors de 18h à 20h, adultes de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salle N° 3, 4^e étage. Contacter le secrétariat: tél. 078 712 34 74.

Amis-Gym Neuchâtel (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis: seniors de 19h à 20h, dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. D'avril à octobre, 2 fois par mois: nordic walking. Contacter la présidence: tél. 032 841 28 49.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

A la suite de la réaffectation du restaurant des piscines et aux différents travaux d'aménagement engendrés, les piscines du Nid-du-Crô seront fermées du dimanche 16 janvier à 18h au dimanche 13 février. Réouverture lundi 14 février 2011 à 8h.



La construction de nouveaux logements devrait démarrer ce printemps dans le secteur nord des Cadolles

Du nouveau aux Cadolles

Le Conseil général se prononcera lundi soir sur un rapport de l'exécutif concernant l'adaptation des conditions de mise à disposition du site des Cadolles. Vu la pénurie de logements présente à Neuchâtel, le Conseil communal est entré en matière sur une diminution du prix de location du terrain en faveur d'un nouveau partenaire, «prévoyance.ne». Ce dernier étant le seul à accepter pleinement les principes validés en 2006 par le Conseil général. En acceptation du rapport par ce dernier, la construction de 152 logements sur le site des Cadolles pourra ainsi démarrer au printemps. La réduction de la valeur du terrain aura pour effet d'abaisser le nombre de logements à loyers modérés prévu de 28 à 21. Bonne nouvelle: le projet de crèche reste d'actualité.

La réaffectation du site de l'ancien hôpital des Cadolles permettra de construire un ensemble résidentiel. En 2005, la Ville a lancé un appel d'offres à investisseurs. La proposition du Groupe opérationnel des sociétés anonymes Bauart et Bernasconi a été retenue et présentée en septembre 2006.

Petit historique

La proposition retenue consistait en un échange: la Ville accordait un droit de superficie pour la construction d'appartements à loyers libres dans le secteur nord et cédait une partie du terrain du secteur sud avec l'ancien bâti-

ment dans le but de constituer une PPE. Contre cette prestation, la Ville recevait un bâtiment d'une valeur de dix millions de francs en pleine propriété. Le groupe opérationnel a développé les projets en 2007. Bauart s'est chargé du secteur sud et Bernasconi du secteur nord par le biais d'un concours d'architectes sur invitation remporté par le bureau d'architectes Frundgallina.

Mise en route du chantier retardée

Les travaux du secteur sud ont débuté au printemps 2008. Les propriétaires des premiers logements ont pu emménager en septembre 2010. Du côté nord, la période 2008-2009 a permis d'affiner le projet au niveau technique et économique. Malgré l'obtention du permis de construire en août 2009, la commercialisation du projet s'est heurtée à plusieurs difficultés. La crise financière et la perception de lods sur les contrats d'entreprise générale suite au changement de la fiscalité cantonale ont retardé le démarrage du chantier. Dans ces conditions, la société Bernasconi s'est vue contrainte de modifier certains aspects du projet pour qu'il reste attrayant sur le marché.

Nouveaux objectifs

La forme architecturale du projet et le nombre total de logements ne changent pas. C'est l'affectation des bâtiments qui évolue. Le projet compte trois barres d'immeubles (voir photo ci-contre). Au départ, les bâtiments situés

à l'est (A) et au centre (B) accueilleraient les logements à loyer libres et le bâtiment ouest (D), lui, contenait les logements à loyers modérés et des locaux d'utilité publique. A présent, le bâtiment A regroupe les logements à loyers libres et ceux à loyers modérés qui reviendront à la Ville; le bâtiment B comprend des logements locatifs d'un standard plus élevé avec possibilités de services à la personne; et enfin le bâtiment D prévoit la vente d'appartements en PPE, à l'exception du rez-de-chaussée, qui sera remis à la Ville. Une surface de 370 m² permettra d'y installer une crèche.

Un partenaire fiable

Les modifications du projet ont suscité l'intérêt de nombreux investisseurs et plus particulièrement celui de la caisse de pensions publique du canton de Neuchâtel, prévoyance.ne. Ce nouveau partenaire est le seul à avoir véritablement adhéré à la philosophie du projet. Intéressé par le projet de logements à loyers libres des bâtiments de l'est et du centre, il a tout de même montré des réticences quant à l'importance de la charge financière à investir pour le terrain. La Ville – convaincue de la fiabilité de ce nouveau partenaire – a décidé de diminuer le prix du terrain.

Diminution du prix du terrain

Le Conseil communal a accepté d'abaisser le prix du terrain de

645 francs/m² à 517 francs, montant qui correspond au prix du marché. La valeur du terrain diminue de 2 millions de francs par rapport au prix initial et passe ainsi à 7,9 millions de francs. Cette réduction de coût a un effet direct sur les dimensions de l'immeuble qui sera remis à la Ville. L'immeuble ne comptera plus 28 logements, mais 21. Les 7 logements auxquels la Ville doit renoncer seront quand même construits par prévoyance.ne, qui devra payer pour cela, à la Ville, un montant de 350'000 francs pour la mise à disposition de la part de terrain. Cette somme sera utilisée pour mettre les logements de la Ville au même standard que ceux de la caisse de pensions. L'intégration des logements à loyers modérés dans le bâtiment renforcera encore la mixité sociale du projet.



Calendrier

Le chantier de construction nord devrait démarrer au printemps 2011. Les nouveaux logements devraient arriver sur le marché pour fin 2013. Une demande de crédit – inscrite à la planification financière 2010-2013 – sera soumise au Conseil général pour réaménager le parc public situé au sud et à l'ouest des bâtiments.



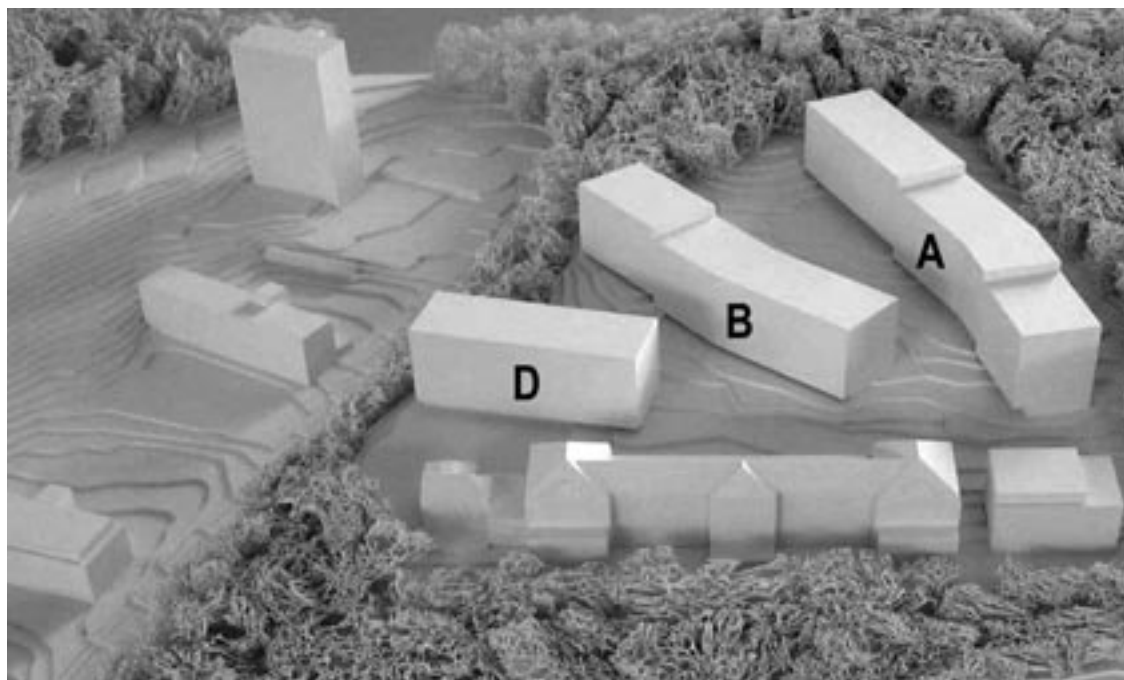
Les travaux de déconstruction de l'ancien

Terrain remis

La Ville de Neuchâtel a remis le terrain qui servira à la réalisation du bâtiment de la microtechnique à l'Etat. Les travaux de déconstruction de l'ancien collège de la Maladière se sont terminés le 16 décembre comme prévu. La Ville de Neuchâtel a ainsi pu remettre, le 10 janvier, le terrain à l'Etat, maître d'ouvrage. Le chantier du bâtiment Microcity démarrera ce printemps.

Les travaux de construction de ce nouvel établissement devraient s'étendre sur deux ans. Une fois le bâtiment principal achevé, un parc public sera aménagé dans l'enceinte du campus. Microcity accueillera l'antenne neuchâteloise de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Le nouveau bâtiment se situera à deux pas de celui du Centre suisse de recherche en microtechnique

Le chantier des bâtiments du secteur du nord des Cadolles (A, B et D) devrait démarrer ce printemps.





Les travaux de déconstruction de l'ancien collège primaire de la Maladière se sont terminés avant Noël.

en collège de la Maladière ont pris fin dans les temps

is à l'Etat

(CSEM). Le développement de ce pôle de compétence permettra de faciliter la collaboration entre ces différentes entités en matière de micro-technique et de technologies vertes.

Récupération d'éléments de patrimoine

L'ancien collège de la Maladière renfermait de nombreux éléments

« Les associations de quartier, les habitants et la Ville ont collaboré dans un état d'esprit constructif »

précieux. Ils ont été récupérés de manière à les conserver. Des marches d'escaliers de l'ancienne école

primaire feront notamment partie du parc qui sera aménagé autour du bâtiment Microcity. Des faïences décoreront également un bassin de ce même parc. Trois bassins figurent aussi sur la liste des éléments récupérés dans l'ancien bâtiment. Deux seront vendus et le dernier pourra être conservé.

Présence d'amiante et de plomb

Un examen complet du bâtiment a été mené avant la déconstruction de l'ancienne école de la Maladière. Il a révélé la présence d'amiante et de plomb dans les joints des fenêtres et dans certaines peintures notamment. Les éléments contaminés ont été prélevés dans le respect des normes en vigueur. Une attention toute particulière a été accordée pour la protection des ouvriers lors de la récupération des matériaux. Les déchets pollués ont été

stockés et éliminés. Les ouvriers ont arrosé le chantier de manière intensive de manière à ce que la population ne soit pas ennuyée par les poussières soulevées par les travaux. Les conditions météorologiques ont eu un effet positif sur le chantier: la pluie et la neige ont permis de dégager les poussières.

Dialogue constructif

Le chantier de déconstruction s'est déroulé sans encombre. Aucune opposition n'a été formulée contre la démolition de l'ancienne école. La Direction de l'urbanisme et de l'environnement a organisé plusieurs séances d'information pour la population. Les associations de quartier, les habitants et la Ville ont collaboré dans un état d'esprit constructif. Le dialogue initié en 2009 a permis de régler de nombreux problèmes en amont.



Réouverture des WC du parking du Port

Les toilettes du parking du Port sont à nouveau ouvertes 24 heures sur 24. La Direction de l'urbanisme et de l'environnement avait décidé de les fermer suite à un cas d'exhibitionnisme. Une phase d'ouverture provisoire était programmée du 4 au 12 décembre durant les Artisanales de Noël. L'expérience s'est déroulée sans incident. Les Autorités communales ont donc décidé de rouvrir ces WC en permanence. Des mesures de sécurité accrues ont été mises en place de manière à garantir la sûreté et l'hygiène du lieu. Des agents de sécurité y effectuent quatre passages par jour à des heures variées. Les toilettes sont notamment contrôlées aux heures de sortie des écoliers. L'entreprise de nettoyage des WC publics de la ville y a également augmenté ses passages: les toilettes sont désormais nettoyées à raison de quatre fois par jour. Durant la nuit, le parking du Port fait déjà l'objet d'une surveillance qui s'est étendue jusqu'aux WC.



Le Bureau du Parlement des Jeunes fait peau neuve

Nouveau bureau pour le PJNE

Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a récemment élu son nouveau Bureau. La jeune Verte, Jasmine Herrera, accède à la présidence. Cette étudiante du Lycée Denis-de-Rougemont de 18 ans est membre des jeunes Verts depuis plus de deux ans. Jim Sordet, 20 ans et étudiant au CPLN ainsi qu'Antoine De Montmollin, 16 ans et étudiant au Lycée Denis-de-Rougemont viennent compléter ce nouveau Bureau. Ils ont respectivement été élus, vice-président et trésorier du PJNE.



Le Parlement des Jeunes a élu son nouveau Bureau (de gauche à droite): Antoine de Montmollin, Jasmine Herrera et Jim Sordet.

Le PJNE regroupe actuellement 78 jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ses membres ont pour mission de mettre sur pied différents projets dans le but de favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Pour ce faire, ils ont un budget de 30'000 francs à disposition. Le PJNE est notamment à l'origine de la création du Noctambus.

Une année bien remplie

En 2010, le PJNE n'a pas chômé. Le président sortant, Timothée Pages, la vice-présidente, Joana Giani et la coordinatrice des actions jeunesse, Vânia Carvalho ont participé du

17 au 23 octobre à la 7^e rencontre des «Neuchâtel du monde» à Newcastle, en Afrique du Sud. Durant la Coupe du monde de football, le PJNE a collaboré avec le Service des sports, celui de la Jeunesse et de l'Intégration et le Centre de loisirs à la mise en place d'un baby-foot humain. Petits et grands ont pu profiter gratuitement de l'installation dans le Village du monde des Jeunes-Rives. Un stand – tenu par le PJNE – a

également permis aux jeunes adeptes de football de visionner les demi-finales de la Coupe du monde. «La présence du PJNE a permis d'établir de nombreux contacts avec des jeunes de 12 à 30 ans», commente Vânia Carvalho.

Les grands rendez-vous de 2011

«L'année 2010 a permis de poser les jalons pour 2011», indique la coordinatrice des actions jeunesse. Les

projets phares de cette année ont tous été initiés déjà l'année passée. Le PJNE organisera la prochaine Conférence des Parlements des Jeunes de Suisse qui se déroulera du 28 au 30 octobre à Neuchâtel. La ville accueillera 50 parlements et une centaine de jeunes dans le cadre de cette manifestation. Des workshops sur différentes thématiques et des visites de la région seront au programme.

Fête des voisins

Le PJNE participera aux festivités du Millénaire de manière active. Sa «Fête des voisins» fait partie des 45 projets retenus pour la programmation associée du Millénaire. Ce type de fête est

connu loin à la ronde: cette manifestation a vu le jour à Paris en 1999. Elle est arrivée en Suisse en 2004 à Genève. Depuis, la Fête des voisins est un événement incontournable dans quelque 27 communes helvétiques. Cette année, le PJNE organisera le 31 mai 2011 la première édition de la Fête des voisins à Neuchâtel. Les voisins d'un même immeuble ou d'un même quartier sont invités à partager un verre ou un repas dans une ambiance conviviale. (ak)



Le Non Filtré sera présenté au Péristyle la semaine prochaine

Le Non Filtré annonce la couleur

Le public est convié à la présentation officielle du nouveau Non Filtré. Celle-ci aura lieu mercredi 19 janvier de 16h30 à 20h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Les Caves de la Ville feront déguster leur Non filtré 2010. Une seconde présentation se tiendra jeudi 20 janvier aux mêmes heures à l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds.

«Le Non Filtré est annonciateur de la qualité du nouveau millésime», explique Willy Zahnd, responsable des Caves de la Ville. Il est vinifié de la même manière que les autres vins. Il n'est simplement pas filtré comme son nom l'indique. Chaque année, il est présenté durant le troisième mercredi du mois de janvier.

Vendanges en octobre

Le Non Filtré des Caves de la Ville sera plus trouble que d'habitude. «Nous avons commencé les vendanges le 4 octobre», indique Willy Zahnd. En temps normal, les vendanges démarrent en septembre et se terminent avant le mois d'octobre. Le Non Filtré prendra des arômes floraux et sera plus acide que celui de 2009. «Sur onze ans, nous avons vendangé seulement trois fois en octobre», précise le responsable.

Millésime 2010

«Au niveau de la vinification, le millésime 2010 est bon», assure Willy Zahnd. Si la qualité est au rendez-vous, la quantité de raisin récolté

n'est pas suffisante. Pour les vins blancs, les Caves de la Ville ont réussi à atteindre les quotas, mais pas pour les vins rouges.

La meilleure des cuves

Les Caves de la Ville utilisent un cépage de Chasselas pour fabriquer le Non Filtré. Le raisin est récolté non loin des vignes qui servent à la fabrication du «Cru de la Ville» à Serrières. Comme les vendanges se sont déroulées tardivement, la présentation du Non Filtré est un peu précipitée. «Cette année, le Non filtré est vraiment très jeune». Il sera tiré lundi ou mardi prochain dans une cuve choisie pour qu'il soit le meilleur possible.

Une spécialité neuchâteloise

Le Non Filtré est une spécialité typiquement neuchâteloise. «D'autres régions romandes ont essayé d'en produire comme le canton de Vaud par exemple», commente le responsable des Caves de la Ville. L'engouement n'est pas le même qu'à Neuchâtel. Le Non Filtré donne la possibilité de déguster du vin directement tiré de la cuve. Il permet de découvrir l'expression réel des arômes. «Dans certains cas, le Non Filtré peut colmater ou encore gommer les arômes», explique-t-il. Pour cette raison, les Caves de la Ville ont fait le choix de ne pas produire plus de 1500 bouteilles de Non Filtré. (ak)

A propos...



L'attrait du concret

«Le concret c'est de l'abstrait rendu familier par l'usage». Cette citation de Paul Langevin s'applique à merveille à Rolf Maibach, directeur médical de l'hôpital Albert Schweitzer en Haïti et à Marianne Kaufmann, jeune infirmière, qui ont en effet obtenu les faveurs du public. C'est lors de la cérémonie du «Suisse de l'année 2010» qu'ils ont été plébiscités.

Dans un monde qui n'a jamais compté autant de conflits qu'aujourd'hui, il devient indispensable de sauver l'autre, de construire son âme, sinon de reconstruire son identité. «Aider» est donc une valeur sûre pour faire monter le baromètre de la reconnaissance.

A l'image de notre pays, la Ville de Neuchâtel s'engage modestement et discrètement en faveur de la Coopération technique et démocratique sur le plan international. Des actions, concrètes elles aussi, sont menées, parfois de concert avec la ville jumelée de Besançon, pour assurer l'essentiel à celles et ceux qui sont frappés par le hasard malheureux de l'existence. Sortons pour une fois de l'anonymat pour dire, aujourd'hui et de façon concrète, notre reconnaissance à nos relais sur l'échiquier du monde.

Rémy Voirol

Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la police du feu du 7 février 1996 et de son règlement d'application du 24 juin 1996, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant:

Gare et Beaux-Arts

délimité par la voie ferrée Bienne-Yverdon au nord, le lac de Neuchâtel au sud, les rues de l'Hôtel-de-Ville et des Terreaux à l'ouest et les rues du Littoral et de Gibraltar à l'est.

Direction de la sécurité

Les lundis des mots

Lundi 17 janvier à 18h30 à la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire (place Numa-Droz 3): lectures du lundi.

Robert Bouvier directeur du Théâtre du Passage, partagera l'un de ses coups de cœur de comédien.

La Ville officielle

Le Conseil général siégera lundi prochain

Rapport relatif au site des Cadolles

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 17 janvier 2011 à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour de la séance est le suivant:

Rapport du Conseil communal

10-026

Rapport du Conseil communal, concernant l'adaptation des conditions de mise à disposition du site des Cadolles.

Autres objets

10-613

Interpellation (l'urgence demandée a été retirée par ses auteurs le 6 septembre 2010) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Police partout, animation nulle part?».

10-307

Motion du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau».

10-308

Motion du groupe PLR par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Charnants bambins cherchent structure d'accueil pendant leurs vacances».

10-309

Motion des groupes socialiste et libéral-radical par MM. Philippe Loup, Joël Zimmerli et consorts, intitulée «Pour un stade de La Maladière à vocation nationale».

10-310

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Neuchâtel, Ville Millénaire et Ville d'avenir».

10-311

Motion du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Un permis contre un abonnement».

10-616

Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée «La Navigation: une Compagnie qui navigue hors de la loi».

10-617

Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour une place de l'Hôtel de Ville».

10-618

Interpellation (dont l'urgence est demandée) du groupe socialiste par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée «Pour des panneaux touristiques attrayants à l'entrée de Neuchâtel».

10-312

Motion du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée «Pour une taxe aux sacs sociale».

10-619

Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Bibliothèque cantonale: des discussions qui fâchent?».

10-620

Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville?».

Pour mémoire

10-401

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillet et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution

destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 15 décembre 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site Internet www.neuchatelville.ch

Mise à l'enquête publique

Plan de quartier «Draizes-Bourgogne»

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, du 2 octobre 1991, le plan de quartier «Draizes-Bourgogne» situé rue des Brandards et rue de Bourgogne, sur les articles 8982, 8989, 9358, 8603 du cadastre de Neuchâtel ainsi que sur le domaine public limitrophe, est mis à l'enquête publique.

Les documents du plan de quartier «Draizes-Bourgogne» peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, faubourg du Lac 3 à Neuchâtel, du 14 janvier au 14 février 2011, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

Mise à l'enquête publique

Modification du règlement d'aménagement communal

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, est mise à l'enquête la modification suivante du règlement d'aménagement communal:

- Nouveaux articles 186 bis à sexies, concernant des prescriptions en matière d'économie d'énergie.

Les documents peuvent être consultés à la Section de l'urbanisme, fbg du Lac 3 à Neuchâtel, du 14 janvier au 14 février 2011, délai durant lequel les oppositions éventuelles devront être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Le Conseil communal

La chronique musicale de...

Malcolm Braff au King



Mathieu Neuenschwander

A ne manquer sous aucun prétexte si vous êtes amateur de piano-jazz. Le plus barbu des jazzmen suisses débarque au King le 18 janvier prochain. Rasoirs interdits.

Il n'est pas toujours aisé de réaliser lorsqu'un événement exceptionnel se prépare à côté de chez vous. Bien souvent, trop souvent, la réalité et les faits s'imposent d'eux-mêmes après s'être produits. Oh non! C'est pas vrai! J'ai loupé Braff au King le 18 janvier dernier... Histoire de débiter l'année sous les meilleurs auspices possibles, commencez par ouvrir et noter ce rendez-vous. Allez-y j'attends... Pas la peine de vous défiler je vois tout! D'accord, je vous laisse encore 30 secondes... C'est bon? Bien joué!

Malcolm Braff est né en 1970 à Rio de Janeiro. Il passe son enfance à Dakar et débarque en Suisse à l'âge de 12 ans, voilà peut-être pourquoi il se sent citoyen du monde. C'est à l'âge de 6 ans qu'il débute le piano classique. C'est d'ailleurs dans notre bonne vieille ville de Neuchâtel, au



Conservatoire, qu'il va étudier les 52 blanches et les 36 noires. A l'âge de 19 ans il découvre la musique qui va changer sa vie: le jazz! Il va même l'étudier en faculté de musicologie à l'Université de Genève de 1989 à 1991. Parallèlement il prend des leçons avec Thierry Lang, Gaspard Glaus, François Lindemann, Franco D'Andrea et Jacques Demierre.

Au début des années 90 il fonde *Kwartet* sa première formation avec



Pascal Portner et Marcello Giuliani. Depuis lors son parcours a consisté en une accumulation fulgurante de succès: avec plus d'une vingtaine de disques à son actif. Il est programmé très souvent au Montreux

Jazz Festival, et au Festival de jazz de Cully. La grande qualité et la forte personnalité de son discours musical lui ont valu d'être applaudi sur les scènes du monde entier. Malcolm Braff a également eu l'occasion de mettre en boîte deux albums pour le prestigieux label Blue Note. Il se met aussi à diriger un certain nombre de formations distinctes: *l'Braff Trio - Oester - Rohrer*, avec qui il a enregistré deux albums, le *Malcolm Braff Trio*

(avec Alex Blake et Yaya Ouattara), le *Quatuor 3io* (avec Patrice Moret et Pascal Portner), le *BMG Music Post Trio* (avec François Gallix et Francesco Miccolis) ainsi que le Tentett *Malcolm Braff & TNT* et *Malcolm Braff & Ensemble Contre Champs*.

Braff a également continué à travailler en duo avec Samuel Blaser, il est aussi membre de *l'Erik Truffaz & Malcolm Braff Indian Project* avec le célèbre trompettiste franco-suisse. Sur son dernier album très électrique, «Voltage», Braff s'est mis au Fender Rhodes! Jetez votre mousse à raser, surlignez la date dans votre agenda et appréciez un concert d'exception avec Malcolm Braff au King le 18 janvier prochain.

M.N.

A travers l'histoire



Entre 1814 et 1816, Frédéric de Pourtalès fait édifier un hôtel particulier au faubourg de l'Hôpital. C'est dans cette maison qu'est organisée la réception du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV lors de sa visite dans la principauté, du 24 au 28 septembre 1842. Afin de pouvoir accueillir les 300 convives invités, une vaste salle à manger temporaire est construite. La façade sud du bâtiment est décorée par un grand nombre de drapeaux. La propriété a été morcelée à la fin du XIX^e siècle. La maison de maître est aujourd'hui le siège d'une banque privée (lithographie d'Antoine Sonrel, 1842, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Vincent Callet-Molin.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier Dürig, architecte à Neuchâtel (DG Architectes), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'une maison familiale 55, avenue des Alpes, article 7861 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Katia et Olivier Pesenti.

Demande de Monsieur Stephan Bernauer, architecte à Chézard-St-Martin (Bernauer architecture), d'un permis de construire pour la transformation et la surélévation d'une maison familiale 5, rue de Beauregard, article 4722 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Nicole Christina Franziska Schnyder von Wartensee.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Peseux (Atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un établissement public (bar à grillades) 20, rue de l'Ecluse, article 6458 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Maria Felicitade Alfaite Curva et Ali Mustafa.

Demande de l'Etat de Neuchâtel par son Service des bâtiments, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques en toiture de l'immeuble 62, rue de la Maladière, article 13424 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un accès pour personnes handicapées 4, place Pury, article 7539 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Banque Cantonale Neuchâteloise.

Les plans peuvent être consultés du 7 janvier au 7 février 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement met au concours un poste de **délégué-e aux affaires foncières à 80%**

directement rattaché-e au directeur de l'urbanisme et de l'environnement, les missions principales de la fonction sont:

- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et préparer les décisions stratégiques;
- gérer le Service des domaines;
- gérer la location des terrains non bâtis en zone urbaine et, en collaboration avec le Service du logement et des bâtiments, les domaines agricoles situés hors du périmètre urbain;
- participer activement aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville, en vue de la conclusion contractuelle.

Au bénéfice d'une formation d'architecte, de géomètre ou d'ingénieur ETS/HES et d'une connaissance accrue du droit foncier en général et des améliorations foncières, vous avez une expérience professionnelle de dix ans au minimum dans la conduite de projets en lien avec l'aménagement du territoire et le domaine foncier, ainsi que d'excellentes connaissances des institutions politiques.

De plus, vous maîtrisez les instruments de planification et d'aménagement du territoire, êtes doté-e d'une excellente capacité d'analyse, de synthèse, de rédaction et savez prendre des initiatives. Capable de travailler de manière autonome et en groupe, vous avez le sens de la négociation, êtes à l'écoute de vos interlocuteurs et savez piloter des groupes de travail multidisciplinaires.

Si vous souhaitez exercer vos compétences au sein d'une collectivité publique dynamique, avec des possibilités de formation continue, veuillez transmettre votre offre complète (lettre de motivation, curriculum vitae, copies de diplômes et certificats) jusqu'au **21 janvier 2011** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Olivier Arni, conseiller communal, Directeur de l'urbanisme et de l'environnement au 032 717 76 01 ou par courriel à l'adresse suivante: olivier.arni@ne.ch

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants:

Cours N° 26 – Musique et cinéma, par M. Claude Favez
Mardi 18, 25 janvier, 1^{er}, 8, 15 et 22 février de 20 heures à 21h30. Prix: Fr. 108.–.

Cours N° 42 – Apprendre à danser en vue d'un bal ou d'un mariage, par M. Laurent Menevaut
Jeudi 13, 20, 27 janvier, 3, 10 et 17 février de 18h30 à 20 heures, à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1. Prix: Fr. 95.–.

Renseignements et inscriptions sur le site <http://upn.cpln.ch> ou par téléphone mardi et jeudi de 14 à 17 heures au N° de tél. 032 725 50 40.

Echos

■ Lundi, le Conseil communal incorpore a assisté à la séance réunissant les huit communes susceptibles de participer à la construction de l'agglomération du Littoral neuchâtelois, à Marin-Epagnier.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Angela et Emile Eymann-Fortunati, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^{me} Lucie Grigioni, à l'occasion de son entrée dans sa 102^e année.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les:

- **mardi 1^{er} février**
- **vendredi 11 mars**
- **mardi 5 avril**
- **mardi 17 mai**
- **mardi 21 juin**
- **vendredi 26 août**
- **mardi 27 septembre**
- **vendredi 28 octobre**
- **mardi 22 novembre**
- **mardi 13 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Aux commerçants de la Ville de Neuchâtel

Le Millénaire approche à grands pas. Les organisateurs souhaitent associer l'ensemble des acteurs commerciaux du centre-ville de Neuchâtel.

Ils vous convient à une séance d'information **mardi 18 janvier à 19 heures au Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14). Merci de confirmer votre présence par e-mail à: info@1000ne.ch ou par téléphone au 032 717 75 09.





Programme cinéma pour la semaine du 12 au 18 janvier

APOLLO 1 032 710 10 33**LOVE ET AUTRES DROGUES**

3^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15, 20h45.
Acteurs: Anne Hathaway, Jake Gyllenhaal.
De Edward Zwick.

APOLLO 1 032 710 10 33**RAIPONCE - 3D**

7^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 16h, sa/di 13h45.
De Byron Howard.

APOLLO 1 032 710 10 33**MACHETE**

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Danny Trejo, Michelle Rodriguez, Jessica Alba.
De Robert Rodriguez.

APOLLO 2 032 710 10 33**LES TROIS PROCHAINS JOURS**

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Russell Crowe, Elizabeth Banks.
De Paul Haggis.

APOLLO 2 032 710 10 33**LE MONDE DE NARNIA: L'ODYSSÉE DU PASSEUR D'AURORÉ - 3D**

6^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 16h.
Acteurs: Ben Barnes, Eddie Izzard.
De Michael Apted.

APOLLO 2 032 710 10 33**UN HOMME QUI CRIE**

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Koma Diouc, Djaoro Youssouf.
De Mahamet-Saleh Haroun.

APOLLO 2 032 710 10 33**MEGAMIND - 3D**

5^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 14h.
De Tom McGrath.

APOLLO 3 032 710 10 33**LE VOYAGE DU DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES**

1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h, 20h15, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Mark Ivanir, Guri Alfi.
De Eran Riklis.

APOLLO 3 032 710 10 33**L'APPRENTI PÈRE NOËL**

8^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Line Renaud, Julie Gayet, Isabelle Mergault.
De Luc Vinciguerra.

APOLLO 3 032 710 10 33**THE TOURIST**

5^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Angelina Jolie, Johnny Depp.
De Florian Henckel von Donnersmarck.

ARCADES 032 710 10 44**LE FRELON VERT - 3D**

1^{er} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 20h30, me, ve au lu 17h45, ve/sa 23h15. VO angl. s-t fr/all. je, ma 17h45.
Acteurs: Seth Rogen, Stephen Chow.
De Michel Gondry.

BIO 032 710 10 55**UN BALCON SUR LA MER**

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Jean Dujardin, Marie-Josée Croze.
De Nicole Garcia.

BIO 032 710 10 55**UNE VIE DE CHAT**

4^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me, sa/di 15h30.
De Jean-Loup Felicioli.

BIO 032 710 10 55**SOMEWHERE**

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Dorff Stephen, Elle Fanning.
De Sofia Coppola.

REX 032 710 10 77**LE DERNIER DES TEMPLIERS**

1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h, 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs: Nicolas Cage.
De Dominic Sena.

REX 032 710 10 77**HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 1**

8^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30.
Acteurs: Emma Watson, Daniel Radcliffe, Rupert Grint.
De David Yates.

STUDIO 032 710 10 88**MON BEAU-PÈRE ET NOUS**

4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 15h, 20h15.
Acteurs: Ben Stiller, Robert De Niro.
De Paul Weitz.

STUDIO 032 710 10 88**CONNAISSANCE DU MONDE: INDONÉSIE**

Je 16h, 20h. De Alain Woddy.

STUDIO 032 710 10 88**LE NOM DES GENS**

8^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 17h45.
Acteurs: Jacques Gamblin, Sara Forestier, Zinedine Soualem.
De Michel Leclerc.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

ANAAP – Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale l'après-midi: «Le Déclic», rue du Plan 19, «Le Nouvel Horizon», Beau-Site 29, La Chaux-de-Fonds. Groupes d'entraide, groupe des proches. Renseignements au no de tél. 032 721 10 93, réunions le mardi, une fois par mois, de 20h à 21h30.

ANPP – Association neuchâteloise des psychologues et psychologues-psychothérapeutes. Jean-Christophe Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Écluse 57, tél 079 767 93 03, e-mail: info@anpp.ch.

ANSB – Association neuchâteloise de services bénévoles, (rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, tél. 032 724 06 00: orientation, information, formation dans les domaines des visites, transports, accompagnement de personnes en fin de vie, etc.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 16 janvier

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène, garderie, école du dimanche.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec sainte cène. Je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Valangines: di à 9h, culte avec sainte cène.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte avec sainte cène.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 16. Januar 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 18h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30 messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... fin d'après-midi au port

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch





La présidente du Conseil général et le président de la Ville présentent leurs vœux aux Neuchâtelois

Profiter du Millénaire

Catherine Loetscher Schneider, présidente du Conseil général et Daniel Perdrizat, président du Conseil communal adressent leurs bons vœux à la population neuchâteloise. Après une année 2010 symbole de reprise économique, l'an 2011 est placé sous le signe de la fête. La cité célèbre cette année la première mention de Neuchâtel dans un manuscrit daté de 1011. Le président de la Ville invite les Neuchâtelois à « profiter du Millénaire ».

Que retiendrez-vous de l'année qui vient de s'écouler ?

Catherine Loetscher Schneider:

Au niveau économique, la crise provoquée par les spéculateurs paraît résorbée. J'espère que les mesures prises permettront d'éviter que ça ne se reproduise. Au niveau politique, je m'inquiète pour la Suisse. La propagande de l'UDC va à l'encontre de la tradition suisse. Jusqu'ici, il existait une forme de respect entre les différents adversaires politiques. Nous devons rester vigilants et éduquer. La Suisse possède une tradition politique ancienne qui a toujours permis de maintenir un climat de paix parmi l'ensemble de la population.

Daniel Perdrizat: Je pense à plusieurs projets qui ont été initiés en 2010 et qui aboutiront en 2011. En 2010, la polémique autour du fameux Cube a occulté l'énorme travail réalisé en coulisses par les organisateurs et les nombreux acteurs culturels pour mettre sur pied les manifestations qui vont se concrétiser en 2011. En 2010 encore, le collège de la Maladière a été démoli,



Catherine Loetscher Schneider et Daniel Perdrizat encouragent les Neuchâtelois à s'intéresser à l'histoire de la ville.

poursuivre et pourrait déboucher sur des rapprochements plus étroits et, à terme, sur la construction d'une véritable agglomération.

Quels moments forts vous ont marqué dans la vie politique de la Ville en 2010 ?

C.L.S.: Une interpellation des groupes socialiste et PopVertsSol concernant la politique d'achats de la Ville. Nous demandions au Conseil communal d'envisager une approche plus écologique. L'administration fait de nombreux achats tels que du matériel de bureau, des pavés pour refaire les rues et des habits de travail. En décembre, le Conseil communal a répondu positivement à cette interpellation. Des mesures vont être prises pour favoriser l'achat de produits fabriqués dans des conditions décentes. Par ailleurs, la place Numa-Droz est également un dossier important abordé en 2010. Cet endroit est actuellement très laid. Le projet d'aménagement de cette place permettra d'embellir la ville. Pour le moment, le béton et la circulation occupent trop d'espace.

D.P.: Le dossier de la clinique dentaire m'a demandé deux ans de travail intense. Elle a disparu au profit d'une structure mise en place en partenariat avec des dentistes privés. Il n'a pas été simple de trouver une formule permettant aux enfants de continuer de bénéficier d'un dépistage annuel. Au final, je suis plutôt satisfait du système mis en place, qui permettra aux parents de bénéficier, en fonction de leurs revenus, d'une subvention

communale pour les soins dentaires donnés à leurs enfants.

Que souhaitez-vous pour la nouvelle année ?

C.L.S.: J'attends beaucoup de la part du Canton. Je souhaite que le Conseil d'Etat travaille dans une meilleure entente avec les Villes. Il est important que chacun tire à la même corde.

D.P.: J'espère enfin un déblocage de la situation dans le domaine de l'accueil des enfants. Liée à la réforme de la fiscalité des entreprises, la loi votée par le Grand Conseil est indirectement touchée par un référendum. Le peuple neuchâtelois devra donc se prononcer sur cet objet. Je suis relativement optimiste, car je vois mal la population dire non à une extension de l'offre. Nous avons plusieurs projets qui permettraient de créer de nombreuses places d'accueil. La situation économique de la Ville est bonne. C'est le moment idéal pour développer ce secteur.

L'année 2011 est particulière pour la ville de Neuchâtel puisqu'elle fêtera son millénaire. Que représente cette commémoration pour vous ?

C.L.S.: Le Millénaire constitue une opportunité de mieux connaître l'histoire de Neuchâtel pour les habitants de la ville qui ne sont pas nés ici. J'espère que ces célébrations les inciteront à s'en préoccuper. Je ne suis pas d'origine neuchâteloise. Avec l'arrivée du Millénaire, je me suis intéressée à l'histoire de la cité. Ces festivités devraient permettre d'ancrer les gens là où ils vivent.

D.P.: Ces festivités permettront de resserrer les liens entre la population et

les autorités. En 2010, le Conseil communal s'est rendu pour la première fois dans un quartier pour y rencontrer ses habitants. Nous allons récidiver cette année de manière à en faire une pratique habituelle. Le Millénaire est une excellente occasion pour améliorer le « vivre ensemble ».

Quels seront les autres grands projets et enjeux de 2011 ?

D.P.: L'arrivée à Neuchâtel de l'école d'ingénieurs est une excellente nouvelle pour la ville. Avec l'inauguration du bâtiment du TransEurope, le campus de formation situé sur le plateau de la gare accueillera près de 2000 étudiants par jour. Il s'agit d'un beau défi !

C.L.S.: J'espère que les autorités pourront fournir des solutions de logements pour les habitants de la ville de Neuchâtel. Par ailleurs, j'appréhende l'arrivée d'un casino à Neuchâtel. Le fait de considérer ce casino comme une opportunité me dépasse. Je ne suis pas favorable non plus à ce qu'il soit localisé à la Rotonde qui est entourée de bâtiments dédiés à la formation. Les



étudiants auraient systématiquement cette tentation sous le nez.

En ce début d'année, quel message adressez-vous à la population neuchâteloise ?

D.P.: Profitez du Millénaire ! Vous avez la chance de faire partie de la génération qui va vivre cet événement. Mais j'ai également une pensée pour tous ceux qui n'auront pas forcément le cœur à la fête : en effet, de nombreux chômeurs arriveront en fin de droit. Nous nous attendons à une augmentation des demandes à l'aide sociale. Cette année, nous n'y couperons pas.



mais un nouveau bâtiment va naître sur ses cendres. Sa construction permettra la création de nombreux emplois et laisse augurer d'un beau développement notamment dans le domaine des technologies vertes. En 2010 toujours, le Conseil communal a noué des premiers contacts avec les communes voisines. En 2011, ce processus va se